

par la vocation qui appelle l'une de ses filles dans les rangs d'une communauté religieuse si agréable à Dieu. Mgr de Ségur a appelé que sa propre famille avait reçu aussi cette protection, faisant allusion à un récit que l'on peut lire dans *Sabine de Ségur*. Un journal fait remarquer que, pendant la cérémonie d'hier, M. Louis Veillot paraissait calme et souriant, mais je puis ajouter qu'il y avait aussi bien des larmes dans ce sourire; la foi n'étouffe pas les tendresses de la nature. Il y a quelques jours, notre ami Louis Veillot était séparé d'une autre de ses filles, unie à un brave et digne chrétien.

Hier, c'était la dernière fille de notre ami qui le quittait pour se donner à Dieu. Louis Veillot, en annonçant cette pieuse résolution de sa fille, me disait :

« Elle a pris la bonne part, elle jouira d'un seul amour qui, des deux côtés, ira toujours en augmentant jusqu'à l'éternité. »

A quelle source Louis Veillot puise-t-il cette force morale ? Dans l'amour de Jésus-Christ, dont il a écrit une vie admirable qui avait été d'abord destinée à réfuter les blasphèmes de Renan. M. Firmin-Didot ont eu la bonne pensée de publier une édition illustrée de cette vie de Jésus-Christ. Je viens constater que cette édition est un des plus beaux succès littéraires et artistiques de notre époque. Ce magnifique volume in-4° est enrichi de 16 chromolithographies et de 180 gravures qui représentent les monuments de l'Art chrétien depuis les catacombes jusqu'à nos jours. Le choix des œuvres qui reproduisent les principales scènes de la vie de N.-S. a été fait avec un goût parfait. Nos artistes contemporains inspirés par la foi chrétienne comme Overbeck, Handrin, Orsel, Claudius Lavergne, figurent à côté des plus illustres peintres des siècles précédents. L'exécution de cet ouvrage fait le plus grand honneur à l'intelligence et au bon goût de M. Dumoulin qui dirige les travaux de l'imprimerie Firmin Didot, et auquel nous devons déjà les chefs d'œuvre de typographie et d'illustrations qui reproduisent les récits de Villotier-toum, de Joinville et les principaux monuments du moyen-âge. Les vrais connaisseurs qui savent ce qu'il en coûte pour établir de pareils ouvrages dans ces conditions de luxe ne s'expliquent pas comment cette *vie de Jésus Christ* peut se donner seulement pour 25 fr. Notre Seigneur Jésus-Christ récompensera ceux qui ont si bien contribué à le faire connaître et à le faire aimer.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du mardi 22 décembre 1874.

Présidence de M. BUFFET.

La séance est ouverte à 2 heures 35.

M. André dépose le rapport sur l'emprunt de 220 millions de la ville de Paris.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition relative à l'enseignement supérieur.

L'article 1^{er} est adopté.

A propos de l'article 2, un débat s'engage sur un amendement de M. Fournier portant que les établissements libres, administrés par trois personnes, devront comprendre au moins une faculté ayant le même nombre de chaires qu'une faculté similaire de l'État.

M. LABOULAY, rapporteur, repousse le renvoi de cet amendement à la commission.

M. DE CUMONT, ministre de l'instruction publique, appuie le renvoi.

Après deux épreuves douteuses par assis et levés, un scrutin est ouvert.

M. RÉNÉ CHENET demande à interpellier le cabinet sur les suites données à l'engagement pris le 8 juin, relativement au comité central de l'appel au peuple.

M. TAILHAND, ministre de la justice, demande le renvoi de l'interpellation après le dépôt du rapport du 5^e bureau de l'élection de la Nièvre.

M. GAMBETTA demande que l'Assemblée fixe la discussion à demain.

L'Assemblée décide que l'interpellation aura lieu après le dépôt du rapport sur l'élection de la Nièvre.

Les esclaves ni même Rita n'osèrent applaudir, mais un soupir de satisfaction s'échappa de toutes les poitrines. Seule, Calisto se mordit les lèvres avec rage.

— Yoyo disait dona Urbana nous faisons grâce au lieu de te punir de ton imprudence, parce que nous voulons qu'ici chacun soit bien disposé envers toi; mais, à l'avenir, garde-toi de recommencer.

— Merci, madame! merci, seigneur Farniz: Yoyo est content aujourd'hui.

— Et moi aussi, je suis contente, s'écria Rita, qui ne craignait pas de manifester sa joie, tant sa tante et marraine semblait heureuse d'avoir fait acte de clémence.

Aussi, fut-elle embrassée avec effusion.

— Tu as un excellent cœur, ma petite chérie, lui disait Urbana. Ton mouvement de compassion est charmant.

— Charmant! répéta Ciprian Farniz. Les esclaves se dispersaient en chantant :

Yoyo, bon!

Bon, Yoyo!

Improvisation peu compliquée qui accompagna les travaux de la journée entière.

Rita prenait place à la table des maîtres, où Victor allait avoir le bonheur de la servir.

Au grand dépit de Calisto, près d'un mois s'écoula ensuite dans une paix invraisemblable. Rita était de nouveau maternellement traitée par sa capricieuse tante. Victor en était ravi; mais, imitant la prudence de la fillette, il affectait l'indifférence, ne la regardait guère et ne lui offrait rien sans l'ordre du maître.

Si dona Urbana la gourmandait, il se contentait les yeux baissés; si des larmes roulaient sous les paupières de Rita, il semblait n'y point prendre garde. Sous les ordres du brutal Pisistrate Zurbán, il avait appris à supporter les plus mauvais traitements; sous ceux de dona Urbana, il se résignait, non sans la prendre en aversion, à ses perpétuels caprices.

Mais un jour qu'elle s'emporta jusqu'à infliger à sa nièce une correction injuste, il pâlit et trembla d'indignation. Calisto se fit la remarque à haute voix pour attirer sur lui la colère de la maîtresse.

— Qu'as-tu donc, toi? s'écria violemment dona Urbana.

— J'ai pitié! répondit-il.

Rita poussa un dernier cri de douleur. Sa tante, la chassant de la salle à manger, arracha des mains de Calisto le rotin, qu'elle leva sur Victor. La mégresse souriait méchamment, croyant tenir sa vengeance. Don Ciprian se mordait les lèvres.

Victor avait eu la force de se maîtriser; son calme déconcerta l'irascible créole :

— J'ai pitié aussi! fit-elle en jetant le rotin sans l'avoir frappé.

Et, pendant cette scène, la cigarette du maître s'éteignait éteinte, Victor, avec une rare présence d'esprit, s'empressa de lui offrir du feu.

— Chère amie, dit don Ciprian, ne trouvez-vous pas que Yoyo parle l'espagnol assez couramment pour que nous invitons enfin à dîner nos voisins de campagne et nos amis de ville?

A ces mots Urbana, calmée comme par enchantement, se rassit auprès de son mari, et Calisto outré sortit pour mieux dissimuler son exécrable humeur.

L'élégante livrée de l'esclave de luxe était prête. Urbana voulut qu'il s'en revêtît sur-le-champ, et elle lui plut à la grande satisfaction du débonnaire Ciprian Farniz. L'orage était déteint. Restait à dresser la liste des conviés devant qui l'on exhiberait le jeune serviteur.

— Personne aux Canaries n'a un esclave plus blanc, de meilleure mine, ni qui serve aussi bien à table.

— Rien de plus vrai, ma chère Urbana.

— Je tiens surtout à recevoir madame Heraldos, si fière de sa femme de chambre quarteronne; et les Solastron dont vous n'avez pas oublié les propos.

— Non, certainement: ils prétendaient que je ne réaliserais jamais votre désir.

— Et vous l'avez dépassé, mon bon Ciprian; mais voyez donc comme lui va ce costume de page!

— Admirablement! chose toute simple, puisque je n'ai fait qu'exécuter de point en point ce que vous vouliez.

— J'aurais pu me tromper.

— Vous vous complaissez dans votre œuvre. Seulement...

— Quoi donc? fit Urbana.

— Ne trouvez-vous pas que les pieds nus font un peu disparate? On pourrait lui donner une chaussure...

Le président fait connaître le résultat du scrutin sur l'amendement à l'article 2 de la proposition relative à la liberté de l'enseignement supérieur.

Le renvoi à la commission est prononcé par 350 voix contre 325.

M. LABOULAY demande alors l'ajournement de la discussion afin que la commission ait le temps de délibérer.

La séance est levée à six heures quarante.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que Mme Henry, femme d'un commissaire-priseur d'Arras, avait reçu la croix de la Légion d'Honneur, en récompense de son dévouement aux blessés durant la dernière guerre.

On nous communique aujourd'hui une poésie dont Mme Henry est l'auteur et qui respire les plus nobles sentiments de patriotisme et de charité. Nous croyons qu'on la lira avec plaisir. La voici :

LA LIBÉRATION DU PAYS !

Ah ! puisse se lever moins douteux et moins sombre l'heure qui doit nous réunir.

(Lamartine.)

Le Seigneur m'accablait du poids de sa colère, Retire tout à tour et ramène sa main !

(Lamartine.)

Libérer la patrie !... à ces mots je tressaille O France ! ô mon pays ! A ce glorieux nom Toute force est debout, toute vertu travaille Et porte son tribut pour payer ta rançon !

Un sublime transport s'allume dans les âmes ; Tout ce qui garde au cœur un sentiment pieux, Le riche, l'artisan, les enfants et les femmes, Tout dit : « Affranchissons la terre à nos aïeux. »

Qu'il est beau ce spectacle ! il émeut, il console ; Il fait renaître en nous l'énergie et la foi, Et le monde étonné prononce une parole : « France, un heureux destin repose encore en toi. »

Quoi ! nous... répudier le sublime héritage Que nous avaient transmis nos pères les Gaulois ! Du sévère vainqueur subir le dur outrage, Et supporter ainsi ses despotiques lois.

Non, frères, il nous faut conjurer l'infortune ! Sur notre sol fleurit l'arbre du vieil honneur ! A l'œuvre !... travaillons à la cause commune, Et vers ce noble but rivalisons d'ardeur.

II.

François ! prêtres, prêtres une oreille attentive Aux plaintes que vers nous murmurent les échos ; Il est, il est là bas des provinces captives D'où se sont exilés le bonheur, le repos.

Jusqu'à un jour qui viendra porter leur délivrance, Leurs champs sont convertis de soldats ennemis ; Insultés au présent, au passé de la France, Ils traînent nos cités comme vaincus vaincus !

Lugubres souvenirs ! à la plus douce ivresse ; On y baigne en pleurant l'enfant dans le herceau ; On mêle aux aliments des larmes de tristesse ; Chaque foyer paraît morne comme un tombeau !

La nos jeunes guerriers sont morts pour la patrie ! La s'est clos au soleil leur foudroyant regard ; Ah ! c'est que leur valeur par le sort fut trahie ! Qu'un châtiment divin frappait leur diadème.

Compatissons ensemble à la douleur muette De nos frères aimés qui gémissent là-bas !... La France est rançonnée... hé bien ! payons sa dette, Et dans ce grand devoir soyons encore soldats.

III.

Vous, que n'ont pas frappés les malheurs de la guerre,

Qui de l'invasion n'avez pas vu l'horreur, Donnez à pleine main ; notre France si chère Dans ce suprême appel s'adresse à votre cœur.

Petits enfants chéris, en embrassant vos mères, Pensez aux malheurs qu'il nous faut affranchir ; Qui pourrait résister à vos douces prières ? Dieu lui-même par vous daignera s'adoucir.

Apportons nos tributs, le talent et l'obole ; Sacrifions notre or, notre argent, nos bijoux ; Expions un passé criminel et frivole, Et le ciel désarmé, prendra pitié de nous !!!

PAULINE-HENRY, née LEMAITRE. (M. PAULA)

Arras, le 9 février 1872.

ÉTRANGER

ESPAGNE — *Télégraphie carliste.* — (Officiel) En face de Baza, 16 décembre.

Le lieutenant général Don Rafael Tristany au maréchal Elío, ministre de la guerre.

La colonne républicaine Lopez Dominguez vient de subir une défaite complète entre Cardona et Berga.

Nous avons pris toute son artillerie Placencia, un grand nombre de fusils et de prisonniers.

Les munitions et les bagages sont aussi en notre pouvoir.

Bayonne, 22 décembre, 10 h. matin.

Rien de nouveau en Guipuzcoa.

Les républicains n'ont plus attaqué nos lignes d'Andosain.

Les neiges empêchent Serrano de déplacer ses divisions cantonnées le long de l'Ebre.

NOUVELLES DE BELGIQUE.

M. le ministre des affaires étrangères a déposé samedi sur le bureau de la Chambre, pour être soumis à son approbation, un projet de loi portant suppression des Chambres de commerce en Belgique.

Un projet de loi relatif à l'approbation de conventions conclues en vue de la suppression de droits de barrières a été présenté par M. le ministre des travaux publics.

On avait annoncé que les soldats de la classe 1870 allaient être renvoyés dans leurs foyers. Ce renvoi aurait été motivé par les nécessités budgétaires et par le besoin de réaliser des économies. Plusieurs membres de l'Assemblée nationale s'en étaient émus; mais cette nouvelle n'avait aucun fondement, disent les *Débats*. Au rapport qui a eu lieu suivant l'usage, dans tous les régiments, il a été, en effet, donné lecture d'une note émanée du ministère de la guerre, laquelle déclare que les soldats de la classe de 1870 seront tous maintenus, jusqu'à nouvel ordre, sous les drapeaux.

Les hommes de la classe 1871; en ce moment sous les drapeaux, y resteront tous sans exception.

En ce qui concerne les hommes de la classe de 1874, on sait que le général de Cissey a ordonné qu'il serait immédiatement procédé sur toute l'étendue du territoire à leur recensement, de façon que les opérations du tirage au sort puissent s'effectuer dans les premiers mois de l'année 1875, et que les conseils de révision aient plus de temps que les années précédentes pour examiner les nombreux jeunes gens qui sont appelés au service. Si l'on se reporte, en effet, aux tableaux officiels de la population, on n'estime pas à moins de 320,000 les enfants du sexe masculin qui, nés en France en 1854, existent encore aujourd'hui, et l'on pense que, sur ce nombre, 170,000 environ seront déclarés propre à servir sous les drapeaux.

Quant aux jeunes soldats de la première et de la deuxième portion de la classe 1873, qui ont été affectés à l'armée de terre, conformément à la décision ministérielle du 6 octobre dernier ils sont appelés à l'activité, ainsi que nous l'avons dit.

Leur départ s'effectuera de la manière suivante :

Les jeunes gens qui font partie de la première portion du contingent devront se mettre en route du 4 au 6 janvier 1875.

Ceux qui sont compris dans la deuxième portion du contingent devront effectuer leur départ le 15 du même mois.

Les jeunes gens de la classe de 1872 auxquels il a été accordé précédemment des sursis d'appel et qui n'en ont pas obtenu le renouvellement, recevront

leurs feuilles de route pour les différents corps de l'armée de terre en même temps que la première ou la seconde portion de la classe de 1873, suivant que leur numéro de tirage les appelle à faire partie de la première ou de la deuxième portion de leur classe.

La mise en route des uns comme des autres aura lieu, d'ailleurs, au chef-lieu de chacune de nos cent quarante-quatre subdivisions régionales.

Nous ajouterons, cependant, que le ministre de la guerre a décidé que les jeunes soldats de la deuxième portion du contingent de 1872 qui, pendant la dernière guerre contre l'Allemagne ou pendant la campagne de 1871 en Algérie, auront servi pendant six mois, soit dans l'armée active, soit dans l'armée auxiliaire, seront complètement dispensés d'accomplir la période d'instruction qui leur est imposée; mais ils devront, pour obtenir cette dispense, justifier de la position dans laquelle ils se trouvent par la production de pièces authentiques faisant connaître leurs états officiels de services.

Le général de Cassey a également décidé que les jeunes soldats de la deuxième portion de la classe de 1872 qui sont actuellement dans les dépôts de différents corps seront envoyés en disponibilité de l'armée active, le 31 décembre prochain. Nous ajouterons même que, pour permettre à ces jeunes gens de se trouver au sein de leurs familles le premier jour de l'année prochaine, le ministre a donné des ordres pour qu'ils puissent quitter leurs corps le 30 décembre au matin.

Les opérations du tirage au sort commenceront le lundi 22 février 1875.

L'Assemblée vient d'adopter sans discussion un projet de loi relatif à la répression d'une des formes de la contrebande. Ce titre, sous sa formule un peu vague, a pour objet d'établir un droit de 6 fr. par tête, sur les chiens de forte race, à l'exportation de la frontière de terre.

Seront considérés comme chiens de forte race ceux qui auront 325 millimètres ou plus de hauteur au milieu de l'échine.

La nouvelle loi aura pour effet de créer une difficulté pour le retour dans les pays d'où ils étaient envoyés chargés, les chiens de contrebandiers. Ou il faudra que les contrebandiers acquittent le droit d'exportation, ou il faudra qu'ils envoient leurs chiens en fraude au travers de la frontière.

Dans le premier cas, ce sera une dépense, dans le second cas, ce sera une risque, car les douaniers auront alors, ce qu'ils n'ont pas aujourd'hui, le droit d'abstraire au passage les animaux qu'on exporterait en fraude.

La Belgique a donné son assentiment à ce droit.

M. Buguin, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Bayay; M. Syssan, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Boeschepe.

M. Baelde, nouveau prêtre, à Lomme.

Les troupes de la garnison de Lille manœuvrent, en dépit des intempéries de la saison, avec la plus louable activité. Nous avons signalé, il y a quelques jours, les marches du bataillon de chasseurs à pied. Le 43^e régiment de ligne, de son côté, exécute fréquemment des manœuvres de nuit. Dimanche encore, vers minuit, par un temps des plus rigoureux, un bataillon du 43^e de ligne

— Ah! par exemple! pour qu'on le prit pour un domestique libre! Vous parlez quelquefois comme un enfant! Mais le gouverneur, l'évêque, et vingt autres ont des valets espagnols bottés ou guêtres. Je ne souffrirais pas, moi, que Yoyo portât des sandales. Jambes et pieds nus, c'est l'essentiel!... A propos, il faudra lui couper les cheveux qui frisent trop.

— Tout ce qu'il vous plaira, chère amie.

Victor avait entendu. Quand on le renvoya se déshabiller, il était sous la plus douloureuse impression :

— Jamais, pensait-il, dona Urbana ne consentirait à reconnaître ses droits à la liberté! Elle tenait trop à tirer vanité de sa possession chèrement achetée d'ailleurs aux Tornozos. La faiblesse de don Ciprian était trop évidente pour qu'on pût placer en lui le moindre espoir, et Rita, autre victime, ne pouvait rien.

En se rendant de la salle à manger au galeas qui lui servait de logement, il passa dans son brillant costume devant un groupe d'esclaves, les uns des champs, les autres des logis, parmi lesquels se trouvait Calisto. Un murmure d'admiration, mêlé encore d'un peu de jalousie, se fit entendre à sa vue.

Yoyo, beau!

Beau, Yoyo!

se prit à chanter par variante une négresse de cannes, que l'intendant apostrophait aigrement :

— Eh bien! quoi? fit-elle; est-il pour cela plus libre que nous? On lui donne un habit de parade, comme à un singe

manœuvrait entre Verlinghem et Pérechies tandis qu'une autre partie du régiment était appostée en embuscade dans les bois de la Fontaine. Le régiment est rentré en ville vers une heure par la porte St-André.

Dimanche à trois heures de l'après-midi aura lieu, à Lille, dans la Salle des Concerts, la séance solennelle de la Société des arts, des sciences et de l'agriculture pour la distribution des prix et récompenses de l'année 1874.

On lit dans le *Bulletin scientifique et historique du Nord*, sous le titre : « Fouilles de Verbins. »

Nous venons de faire des fouilles sur le territoire de l'ancien Verbins (*Verbinum* de l'itinéraire d'Antonin), et nous avons mis à découvert les restes d'un théâtre romain.

Nous avons les fondations d'un mur demi-circulaire de 60 mètres de diamètre et une petite partie de muraille avec contre forts intérieurs de 2 mètres de haut. Nous avons aussi le *pulpitum*, la scène, et le *postscenium*. Nous cherchons les gradins.

Mais ce qui est non moins intéressant que le théâtre, peut-être, ce sont les fondations d'un grand carré, avec pavillons tout petits aux angles. Est-ce le portique entourant l'*atrium* d'une grande maison, ou un petit temple, ou un prétoire, selon M. de Caumont? Nous ne pouvons dire, car il faudrait déblayer le sol, et nous sommes obligés de compter avec nos ressources.

Je ne parle pas des tuiles, carreaux, fragments de vases, monnaies gauloises et romaines que nous rencontrons, et je cite pour mémoire un cimetière mérovingien dont nous dérangeons quelquefois la population.

Le nommé Parrott, laveur de laines, à Wasquehal, conservait précieusement deux montres antiques, l'une qu'il tenait de son grand-père, l'autre de son parrain. Il les avait enfermées dans un meuble dont il croyait la serrure à l'abri d'un coup de main des voleurs. Il vient de s'apercevoir qu'il s'était trompé. En effet, les deux montres avaient disparu. Parrott croit connaître l'auteur de cette soustraction.

Tribunal correctionnel de Lille. — Voici les principales affaires jugées dans la première partie de l'audience :

Après les élections municipales de Roubaix, on s'aperçut que Carlos-Louis Debroy, âgé de 30 ans, avait voté, bien qu'il fût déchu de ses droits par suite d'une condamnation à trois mois de prison pour recel. Il prétend qu'il ne s'est jamais fait inscrire, mais qu'il a réclamé sa carte, ajoutant qu'il avait oublié sa condamnation. De 1841 à 1872, il n'a pas voté, quinze jours et 28 fr.

Il y a quinze jours, le nommé A. Roussel, de Roubaix, vint se présenter à l'École des Frères, demandant, au frère professeur de son fils, un billet attestant que son fils n'avait pas manqué en classe depuis huit jours. Le frère, qui sortait avec ses élèves, lui fit observer qu'il n'avait pas le temps, qu'il partait pour l'office : « ce n'est pas tantôt, c'est tout de suite qu'il me le faut, dit Roussel, ou je te casse la gueule. » Cette scène dégénérant se passait devant plus de trois cents élèves.

Un autre frère fut aussi insulté. Le fils de Roussel fréquente l'école de midi.

Or, comme il se conduisit très mal et que les Frères n'ont d'autres moyens d'action sur ces enfants que de leur marquer des absences qui amènent des retenues, par suite d'un contrat passé entre les patrons, les retenues s'élevaient à 1 fr. 50, et c'est dans le but de rattrapper cette somme du patron de son fils que Roussel est venu

ou à un petit chien. Taisez-vous donc! Rita survint et haussa les épaules :

— C'est ma tante, dit-elle, qui a inventé ce costume de page; y a-t-il donc du mal à le trouver joli?

— Raisonneuse! grommela la négresse.

— Itaqueuseuse qui a raison! s'écria du haut du balcon dona Urbana, remise en belle humeur.

Bon point pour Rita, qui ne fut pas exilée comme l'avait cru Calisto et qui, dès le lendemain à déjeuner, reprit place à la table des maîtres.

Quelques jours, remplis par dona Urbana pour ses préparatifs, s'écouleront encore dans une paix qui ne trompa ni Victor ni Rita. Ils se défilèrent de tous les regards, de ceux de Calisto surtout. Un signe, un mot de loin en loin, suffisait pour qu'ils s'entendissent.

Sous le buisson, le jeune garçon trouva quelques feuillets de papier froissés à dessein, qu'il mit au fond de sa caisse. Comme par enchantement, il ornait son chapeau de plumes ramassées dans les champs. Avec le couteau de cuisine, il en tailla tant bien que mal plusieurs qu'il eut soin de mêler avec beaucoup d'autres jetées pêle-mêle dans sa caisse. Enfin, avec des baies de buisson écrasées dans une coquille, il fit une sorte d'encre. Mais l'ombrageuse Calisto, qui fouillait partout, pouvant lui adresser à ce sujet des questions embarrasantes, il se hâta de lui donner le change par une nouvelle ruse.

(A suivre)